SES · TERMINALE / COURS

Quelle action publique pour l'environnement ?

Astrolab Cours · astrolabcours.fr

01 Le problème

Le climat se réchauffe, la biodiversité s'effondre, et les scientifiques savent pourquoi depuis des décennies. Pourtant, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter. Pourquoi est-il si difficile d'agir ? Qui doit le faire, avec quels outils, et qui doit payer ?

01 Ce que tu vas comprendre

Ce chapitre montre comment l'environnement est devenu un problème public, quels acteurs s'y affrontent et coopèrent, pourquoi la coopération internationale est difficile, et quels instruments les pouvoirs publics peuvent utiliser.

01 L'idée : la barque

La planète est une **barque** qui prend l'eau. Tous les passagers ont intérêt à écoper. Mais chacun préfère que les autres le fassent, d'autant que certains ont fait plus de trous que d'autres, et que certains ont des seaux plus grands. Si personne n'écope, tout le monde coule.

Les mots du sujet

- **Problème public** : situation reconnue comme appelant une intervention des pouvoirs publics.
- **Mise à l'agenda** : processus par lequel un problème devient une priorité politique.
- **Bien commun mondial** : ressource partagée par tous, comme le climat, dont l'usage par l'un affecte les autres.
- **Externalité négative** : coût imposé à des tiers sans compensation.
- **Instruments** : moyens d'action des pouvoirs publics (réglementation, taxe, marché de quotas, subvention).

1. Un problème construit

Un problème ne devient pas public tout seul. Des **lanceurs d'alerte**, des scientifiques, des **ONG** (Greenpeace, WWF), des médias, des **partis écologistes** le font connaître et réclament une action. Le **GIEC**, créé en 1988, synthétise l'état des connaissances sur le climat et fournit une expertise reconnue. Des **mouvements sociaux**, comme les marches pour le climat, poussent à la mise à l'agenda. D'autres acteurs, comme certaines entreprises des énergies fossiles, ont au contraire longtemps semé le doute.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/action-publique-environnement/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

2. Une coopération internationale difficile

Le climat est un **bien commun mondial**. Chaque pays supporte seul le coût de ses efforts, mais le bénéfice profite à tous. C'est une situation de **passager clandestin** à l'échelle mondiale.

- **Les conférences des parties (COP)** réunissent chaque année les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (1992).
- **Le protocole de Kyoto** (1997) fixait des objectifs contraignants aux seuls pays industrialisés.
- **L'Accord de Paris** (2015) vise à contenir le réchauffement bien en dessous de 2 °C, et si possible à 1,5 °C. Chaque pays fixe lui-même ses engagements, révisés régulièrement.
- **Les tensions** : les pays riches ont émis la plus grande partie du CO_2 accumulé depuis le XIXe siècle ; les pays émergents émettent beaucoup aujourd'hui et revendiquent le droit de se développer. Qui doit faire le plus d'efforts ?

L'économiste **Elinor Ostrom** (prix Nobel 2009) a montré que des communautés peuvent gérer durablement des biens communs, sans État ni marché, grâce à des règles qu'elles se donnent. Mais à l'échelle de la planète, cette coopération est plus difficile.

3. Les instruments

- **La réglementation** : normes, interdictions, seuils d'émission (plafonds d'émissions de CO_2 pour les voitures neuves, interdiction de certains pesticides). Elle est claire et efficace pour les dangers graves, mais rigide et ne pousse pas à faire mieux que la norme.
- **La taxation** : faire payer au pollueur le coût de sa pollution (taxe carbone). Chacun réduit ses émissions là où c'est le moins coûteux. Mais une taxe peut peser lourdement sur les ménages modestes ou ruraux : en France, la hausse prévue de la taxe carbone a été gelée en 2018 après le mouvement des Gilets jaunes.
- **Le marché de quotas** : l'autorité fixe un plafond total d'émissions et distribue ou vend des quotas, que les entreprises s'échangent. L'Union européenne l'applique depuis 2005. La quantité est maîtrisée, mais le prix peut fluctuer fortement.
- **Les subventions** à l'innovation verte et à la rénovation des logements : elles encouragent les changements, mais coûtent cher aux finances publiques.

Ces instruments sont souvent **combinés**, et leur acceptabilité sociale dépend de la façon dont les recettes sont utilisées : redistribuées aux ménages, investies dans des alternatives (transports en commun).

Exemple guidé

Deux usines émettent chacune 100 tonnes de CO_2. L'État veut réduire le total de 40 tonnes. Réduire une tonne coûte 20 € à l'usine A et 60 € à l'usine B.

1. **Norme uniforme** : chacune réduit de 20 tonnes. Coût : 20 × 20 + 20 × 60 = 400 + 1 200 = 1 600 €.
2. **Marché de quotas** : l'État distribue 80 quotas à chacune. B préfère acheter des quotas à A plutôt que réduire à 60 € la tonne. A réduit de 40 tonnes et vend 20 quotas à B, à un prix entre 20 et 60 €.
3. **Coût total pour la société** : 40 × 20 = 800 €.
4. **Comparaison** : même réduction de 40 tonnes, pour un coût moitié moindre.

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/action-publique-environnement/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits

5. **Conclusion** : les instruments de marché permettent de réduire les émissions là où c'est le moins coûteux. Mais ils supposent un plafond assez exigeant et des contrôles fiables.

Les pièges

- Croire qu'un instrument est efficace dans tous les cas.
- Oublier la dimension sociale : qui paie la transition ?
- Croire que la science suffit à faire agir : il faut une mise à l'agenda et des compromis politiques.
- Confondre taxe (on fixe le prix, la quantité s'ajuste) et quotas (on fixe la quantité, le prix s'ajuste).

© Astrolab Cours · astrolabcours.fr/ses/terminale/action-publique-environnement/ · Tous droits réservés : usage personnel uniquement, republication et usage commercial interdits